PESSAC en direct

>> PETITE ENFANCE #11

>> CONCERTATION #12

PESSAC MEILLEURS VŒUX

VILLE DE Pessac

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PESSAC

N° 67
DÉCEMBRE 2007

Editorial

De l'éco-citoyenneté

En cette période de fin d'année, ce 67e numéro de "Pessac en Direct" est à la croisée des univers sociaux, environnementaux et économiques.

Les comportements évoluent face aux enjeux de demain et c'est particulièrement vrai en matière de développement durable. Ainsi, le Centre de loisirs et de vacances de Romainville a choisi de sensibiliser les scolaires à l'importance de cette problématique. Une manière d'impliquer les plus jeunes dans le respect de leur environnement, en les rendant acteurs au quotidien.

Etre attentif aux jeunes générations et à leurs parents, c'est également développer l'offre d'accueil Petite Enfance. Avec la prochaine ouverture de la structure municipale multi-accueil de Cazalet, la création d'un Relais d'Assistantes Maternelles et de deux crèches associatives, c'est une offre plus adaptée qui s'ouvre aux parents des jeunes Pessacais.

Ce numéro est également l'occasion de porter un regard sur un secteur encore trop méconnu, celui de l'insertion par l'activité économique. Les structures d'insertion contribuent à la réinsertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi les plus éloignés du travail. Elles permettent ainsi de redonner un peu d'espoir et un nouveau départ à des personnes souvent en perte de repères.

En outre, le centre-ville poursuit sa transformation avec le concours sur l'aménagement de l'emblématique place de la Ve République. De grands noms de l'architecture réfléchissent actuellement à l'esquisse du futur centre, lieu historique de festivités et d'animations de la vie pessacaise.

En ces périodes de fêtes, mes pensées vont plus particulièrement à ceux qui, à travers leur action individuelle ou collective, apportent chaleur et soutien à ceux qui en manquent et ils sont, hélas, toujours trop nombreux. Partage et solidarité sont des valeurs fortes de notre Ville et en cette fin d'année, je suis certain que chaque Pessacais aura à cœur de les décliner.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, entouré de vos proches et vous adresse mes meilleurs vœux pour une heureuse année 2008.

Pierre Auger
Maire de Pessac

Sommaire

>> AGENDA 21 p. 4
> Romainville montre le bon chemin p. 4
> Les espaces verts soutiennent l'emploi p. 5
>> ÉDUCATION p. 6
> L'instruction civique grandeur nature
>> AGENDA p. 7
> A la médiathèque p. 7
> Animations de Noël p. 7
> Agenda culturel p. 8
> Agenda sportif p. 9
>> ASSOCIATIONS p. 10
> Pessac à l'heure des pharaons
>> PETITE ENFANCE p. 11
> Les tout-petits à Cazalet p. 11
>> URBANISME p. 12
> La concertation, un moteur pour l'aménagement de la ville p. 12
> Un nouveau visage pour la place de la Ve République p. 13
> Permis de construire : simplification des démarches p. 14
>> EN BREF p. 15
>> OPPOSITION MUNICIPALE p. 15

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pierre Auger
DIRECTION DE RÉDACTION : Direction Communication – Hôtel de Ville place de la Ve République – BP 40096 33604 PESSAC – Tél. 05 57 02 20 20
RÉDACTION : Direction Communication Simon Delfaux • Sébastien Gazeau • Stéphanie Lacaze • Caroline Parot
CONCEPTION/RÉALISATION • RÉGIE : Pentalog - P.A. de Canteranne - bât. 2 33600 PESSAC - Tél. 05 57 26 03 57
PHOTOS : Ville de Pessac, S.Ferry • André Pelle • PhotoAlto • Jacques Zacharie
IMPRESSION : Graphic Impression
Ce journal est réalisé sur papier labellisé FSC provenant de forêt gérées durablement
DÉPÔT LÉGAL À PARUTION
PROCHAINE PARUTION : mai 2008

Animation autour de la faune

Romainville montre le bon chemin

Sensibiliser les habitants de Pessac aux enjeux du développement durable est une priorité de l'Agenda 21. Pour éduquer les enfants, plusieurs actions existent, dont celles du Centre de loisirs de Romainville, précurseur en la matière.

Situé aux portes du Bois des sources du Peugue, le Centre de loisirs de Romainville possède un cadre idéal pour mener un travail d'éducation à l'environnement. Depuis la création de son poste d'animateur environnement en 1992, Patrice Herraire a noté de profonds changements dans le comportement des jeunes : " Je crois que les enfants sont déjà dans une dynamique écologique. Ils savent que c'est leur planète qui est en jeu. "

>> POUR LES PETITS

Il faut dire que les occasions d'adopter un comportement responsable ne manquent pas. Qu'ils viennent pour une semaine avec leur classe ou pendant les vacances, les enfants sont impliqués dans les nombreuses animations proposées par l'équipe. Tantôt observateurs de la faune et de la flore en extérieur, tantôt herboristes ou ingénieurs en herbe au service de la biodiversité, tout est prétexte à apprendre, de manière ludique. Recyclage, tri sélectif, économies d'énergie ne sont pas en reste. Un petit tour sur le site ou dans les locaux suffit à le constater : chaque salle d'activité possède ses panières pour collecter chutes de papier ou piles usagées, les potagers ont leurs récupérateurs d'eau...

>> POUR LES PLUS GRANDS

Fidèle en cela au Projet Éducatif Local*, dont l'un des axes d'action est la co-éducation, le Centre de Romainville s'adresse aussi aux adultes. Les enseignants, par exemple, bénéficient de "formations" pour porter cette démarche éco-citoyenne au sein des écoles. Et les parents sont largement associés aux animations lors des événements organisés par le centre, sur place ou sur l'écosite du Bourgailh.

Le conseiller municipal délégué à la jeunesse et aux centres de loisirs constate que les enfants en savent souvent plus sur le sujet que leurs parents et participent activement à leur ... éducation ! Le Centre de loisirs, qui l'a bien compris, propose actuellement aux enfants d'écrire, en collaboration avec des spécialistes du CREAQ (Centre Régional d'Écoénergétique d'Aquitaine) et de la CUB, une Charte de l'Éco-citoyen qui devrait intéresser plus d'un Pessacais.

* cf. article Pessac en Direct n°65 d'avril 2007

LE BOURGAILH POUR TOUS

L'Écosite du Bourgailh est désormais un endroit très fréquenté. On y vient souvent en famille, de Pessac et d'ailleurs, pour se promener dans un espace conçu pour sensibiliser les promeneurs aux richesses et aux fragilités de notre environnement naturel.

Dans ce but, un programme d'animations grand public se déroule chaque année. Entre la fête du jardin en avril et celle de l'arbre en octobre, ce sont en tout une vingtaine de rendez-vous qui rassemblent de quelques dizaines à plusieurs milliers de personnes. Cycles de conférences, visites guidées, journées et week-ends à thème abordent des sujets aussi variés que l'astronomie, le jardinage ou les animaux de nuit. Le tout placé sous le signe de la Terre, dont ce sera l'année en 2008.

Écosite du Bourgailh : 05 56 15 32 11
www.bourgailh-pessac.fr

RENSEIGNEMENTS

Service jeunesse de la Ville de Pessac : 05 57 02 21 55

>> APPEL À IDÉES : SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 1er au 7 avril 2008, la Ville de Pessac organise la 3e édition de la Semaine du Développement Durable sur le thème "Production et consommation durables". Association, entreprise, commerçant, administration, établissement scolaire ou particulier... contactez-nous pour valoriser et mettre en réseau vos initiatives éco-citoyennes.

Service agenda 21 de la Ville de Pessac : agenda21@mairie-pessac.fr ou 05 57 02 20 50

Les espaces verts soutiennent l'emploi

L'Agenda 21, adopté par la Ville de Pessac en juillet dernier, privilégie les actions où le respect de l'environnement, la pertinence économique et le souci de la cohésion sociale s'unissent. Coup de projecteur sur une application exemplaire, le premier marché d'insertion de la Ville.

Intervention de Bâti-Action

Depuis le 15 octobre 2007, l'entretien d'espaces verts de la ville a été confié à Bâti-Action. Un pas de plus en faveur d'un développement durable, qui ne se limite pas à la seule protection de l'environnement. L'objet du marché, dit d'insertion, est d'aider au retour vers l'emploi. Aussi, l'association choisie est-elle reconnue pour son travail en direction des personnes ayant des difficultés à trouver ou retrouver la voie d'un emploi. Ce contrat illustre bien l'engagement de la municipalité sur le terrain.

>> DONNER UNE CHANCE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Participer avec le service espaces verts à l'entretien des quelque 300 hectares pessacais n'est pas une mince affaire ! Entre les 100 hectares du Bois des sources du Peugue, les contraintes de la forêt du Bourgailh ou la multitude des petites surfaces qui parsèment la ville, les interventions sont très différentes. Pourquoi choisir une structure comme Bâti-Action ? Son directeur Philippe Palus l'explique par la confiance qui s'est instaurée ces trois dernières années entre la Ville et l'association pessacaise. Au fil de chantiers moins importants, l'équipe encadrante s'est familiarisée avec les contraintes liées aux marchés publics. Elle s'est aussi formée au dispositif mis en place par le service espaces verts de la Ville, un dispositif de pointe en matière de respect de l'environnement. " Bâti-Action a prouvé qu'elle était professionnelle sur le plan de l'insertion, mais aussi au niveau technique. " De telle sorte qu'après des marchés plus petits, c'est pour deux ans et 1 700 heures annuelles qu'ils ont signé !

Philippe Palus

L'AIPAC, 20 ANS DÉJÀ !

En 1987 naissait l'AIPAC, association loi 1901, dont la mission principale est l'insertion sociale des demandeurs d'emploi par l'activité économique.

Concrètement, l'AIPAC vient en aide à des personnes en difficulté dans leur parcours professionnel, en leur proposant des missions diverses chez les particuliers (entretien d'espaces verts, repassage, petit bricolage, ménage, etc.) pour leur permettre d'effectuer un retour progressif à la vie professionnelle.

Pour les particuliers, c'est la possibilité d'interventions encadrées, à un prix très raisonnable. L'AIPAC, en tant qu'employeur, s'occupe de toutes les formalités.

En 20 ans, l'AIPAC aura réalisé près de 800 000 heures d'intervention et mis à disposition plus de 3 600 personnes. Alors, si le temps ou l'envie vous manque pour vos petits travaux domestiques, pensez à l'AIPAC ?

AIPAC : 05 56 46 33 13 - www.aipac.fr

>> PARIER SUR L'ÉCO-EMPLOI

Minutieusement élaboré avec Loïc Mallet, responsable du service espaces verts, le calendrier prévoit la rotation sur deux ans d'une cinquantaine de personnes en contrats d'insertion. Des Pessacais pour la plupart, qui auront intégré une manière de travailler autant qu'une manière d'être à l'égard de leur environnement. Et c'est bien là le pari tenté : réunir, dans une même dynamique, retour à l'emploi, conscience écologique et solidarité active.

>> AGIR SUR SON TERRITOIRE

La Ville n'attendra pas le bilan prévu dans deux ans pour poursuivre son soutien à l'emploi. Le nouveau code des marchés publics laisse à chaque collectivité la possibilité d'insérer une clause d'insertion sociale dans ses commandes. Il s'agit de réserver un pourcentage d'heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi. Le conseiller municipal délégué aux marchés publics précise que la Ville inscrira cette clause dans toutes les commandes publiques réalisées à Pessac. Une manière de rappeler, qu'en toutes occasions, c'est aux habitants que la ville appartient.

RENSEIGNEMENTS

- **Service espaces verts de la Ville de Pessac : 05 57 26 26 90**
- **Service emploi-formation de la Ville de Pessac : 05 56 45 63 77**
- **Bâti-Action : 05 56 46 26 42**

L'instruction civique grandeur nature

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) a été accueilli le 14 novembre dernier par Monsieur Le Maire. Un moment important pour la vie démocratique à Pessac, qui marque le souci d'une concertation entre la Ville et ses plus jeunes représentants.

Investiture du CME le 14 novembre dernier

Ils sont 42. 21 filles et 21 garçons, issus de toutes les écoles primaires de Pessac, élus au terme d'une campagne orchestrée par des enseignants fortement impliqués. Isoloirs, urnes et cartes d'électeurs fournis par la Ville ont permis à l'ensemble des CM1 et CM2 de connaître " l'instruction civique grandeur nature " selon l'expression de la coordinatrice du CME, Sabine Ratel.

>> L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

" Former les enfants à la citoyenneté, leur faire prendre conscience de l'intérêt général, favoriser l'expression et l'écoute sont les axes fondateurs qui régissent le fonctionnement du CME " selon la conseillère municipale déléguée au CME. Il appartient ensuite aux jeunes élus de rendre compte, à leurs électeurs, de l'avancement des projets tout au long du mandat.

>> TROIS COMMISSIONS

Lors de l'investiture du 14 novembre, le CME a créé trois commissions. La première, **"Vie quotidienne"**, traite les thèmes du sport, de l'alimentation, de la santé. La seconde, **"Entraide"**, reprend des sujets comme l'intégration, les enfants hospitalisés, les personnes âgées ou les handicaps. La dernière, **"Environnement"**, regroupe les questions d'écologie mais aussi celles liées à la sécurité routière.

>> DE L'AVANTAGE DE CONFRONTER SES POINTS DE VUE !

Il est actuellement trop tôt pour connaître le sort réservé à ces questions : les commissions réunies chaque mois à la mairie auront en charge de proposer des actions concrètes. Discutées avec les élus lors de l'assemblée plénière de janvier, ces propositions permettront aux enfants de mesurer la faisabilité de leurs idées en se confrontant à des réalités qu'ils mesurent rarement (le coût, le temps etc.). Un défaut de jeunesse vite corrigé auquel les adultes ont tout à gagner : de l'aveu de la conseillère en charge du dossier, il est souvent arrivé, grâce au CME, de re-sensibiliser les adultes à des problèmes qu'eux-mêmes avaient pu négliger !

"LE PARCOURS DU CITOYEN" AU LYCÉE LE CORBUSIER

Les élus et les délégués de classe ont ce point commun d'être des porte-parole. Pour comprendre et valoriser ce rôle essentiel, une expérience originale est mise en place au Lycée d'Enseignement Adapté Le Corbusier. Cette année, les délégués du lycée visiteront diverses institutions de la vie publique. Selon Mme Lanterne, éducatrice à la vie scolaire, *" il était important de sortir les élèves du lycée "*. Préparées en amont, ces visites donnent lieu à des comptes-rendus en classe et sur le site du lycée. Entamé à la Mairie de Pessac, ce parcours les conduira jusqu'au Sénat en mars prochain. De quoi impressionner les esprits et nourrir de riches échanges !

Très actif en matière d'animations, le lycée Le Corbusier a déjà présenté l'an passé deux expositions photographiques dans le hall de l'Hôtel de Ville sur le thème de l'éco-citoyenneté.

RENSEIGNEMENTS

CME de la Ville de Pessac :
05 57 02 21 86

À LA MÉDIATHÈQUE

>> EXPOSITION DURGA BAÏ

Dans le cadre
des manifestations Namaste India

DU 12 JANVIER AU 9 FÉVRIER
MÉDIATHÈQUE

Durga Baï, jeune artiste Gond (Inde centrale), met en scène à travers peintures, encres et gouaches, la vie quotidienne de sa tribu, pour exprimer l'harmonie entre l'homme et la nature. Mêlant tradition et modernité, les 46 tableaux originaux sont présentés en trois chapitres : arbres et esprits, vie quotidienne, animaux.

Animations complémentaires : concert, lectures, conférence sur la musique indienne, spectacle Bollywood, projections et ateliers. Exposition de peintures de Milène Giusti "L'Inde écrite" à la Bibliothèque de Saige.

>> PESSAC À L'HEURE DES PHARAONS (cf. article p.10)

En collaboration
avec l'Association Egyptologique de Gironde

DU 1ER AU 16 FÉVRIER - MÉDIATHÈQUE

- Exposition des planches de la BD "Papyrus" de Lucien de Gieter
- Exposition de reproductions d'aquarelles de David Roberts
- Conférence "De David Roberts à De Gieter..." par Jacques Zacharie, mercredi 13 février, à 20h
- Visite accompagnée des expositions par Lucien de Gieter, samedi 16 février à 11h, avec séance de dédicace.

>> LE MOYEN-ÂGE EN JEU

En collaboration avec l'Université de Bordeaux 3 (LAPRIL) et l'association Modernités Médiévales

DU 18 MARS AU 26 AVRIL
MÉDIATHÈQUE ET BIBLIOTHÈQUE

- "Six semaines dans le Moyen-Âge fantasmé, imaginé, ludique" : expositions, projections, rencontres et débats, concerts, multimédia, ateliers et jeux.
- Colloque ouvert au grand public sur le Moyen-Âge : les 4 et 5 avril.

>> EXPOSITION DES RÉALISATIONS DES "CLASSES AFFICHES"

Dans le cadre du Festival international du film d'histoire 2007

DU 2 AU 31 MAI – MÉDIATHÈQUE

RENSEIGNEMENTS

• Médiathèque de Camponac
21 rue de Camponac - Pessac
05 56 15 83 90
mediatheque@mairie-pessac.fr
Ouvert mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 18h30, jeudi et vendredi de 14h à 18h30, samedi de 10h à 17h.

• Bibliothèque de Saige
16 bis allée des Mimosas - Pessac
05 56 45 07 57
biblio.saige@mairie-pessac.fr
Ouvert mardi de 15h30 à 18h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30, samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

• Site internet :
mediatheque.mairie-pessac.fr

agenda culturel

Janvier

Du 17 janvier au 17 avril
Art contemporain
Exposition **"It's all about love"**
de Jacques Perconte - Artothèque de Pessac
par l'association Les Arts au Mur 05 56 46 38 41

Dimanche 15 janvier
Conte et musique
"Chandelle, histoires d'hommes et de rugby" de la Cie Christian Vieussens - Le Galet - 20h30
(tout public)
par l'Office Municipal Socioculturel
05 56 45 69 14

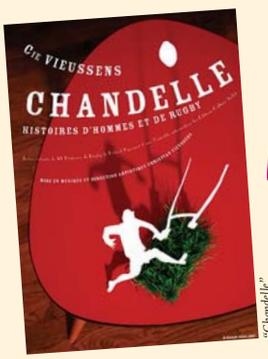

"Chandelle"

Samedi 26 janvier
- **Braderie annuelle**
Pessac-centre - toute la journée
par l'Entente économique de Pessac-centre - 05 56 45 44 19

- **Bal de l'an 2008**
Salle Bellegrave - 21h
précédé à 15h d'un thé dansant
par la Ville de Pessac - 05 57 02 21 00

LIEUX DES MANIFESTATIONS
Artothèque de Pessac
16 bis, avenue Jean-Jaurès
Cinéma et Centre culturel Jean-Eustache
place de la Ve République
Le Galet
35, avenue du Pont de l'Orient
Le Royal
32, avenue Jean-Cordier
Office Municipal Socioculturel
21, place de la Ve République
Salle Bellegrave
30, av. du Colonel-Jacqui

Février

Du 4 au 16 février
Manifestation "Pessac à l'heure des pharaons" sur divers lieux
par l'Association Egyptologique de Gironde - 05 56 45 69 43

Samedi 16 février
Théâtre d'objet chanté
"Mini-Mino" de la Cie Le Chat Perplexe
Le Royal - 14h et 16h (3/6 ans)
par l'Office Municipal Socioculturel
05 56 45 69 14

"Mini-Mino" - Cie Le Chat Perplexe

Les 25 et 26 février
Projections et ateliers de cinéma d'animation
dans le cadre du 17e Festival de cinéma d'animation **"Les nuits magiques"** - Cinéma Jean-Eustache
par l'association du Cinéma Jean-Eustache avec Flip Book
05 56 46 00 96

"Break in the city"

Mars

Les 1er et 2 mars
Fête du timbre
Salle de L'Orangerie
30, avenue Pierre-Castaing
par l'ASCPA Philatélie - 05 56 07 14 20

Du 13 au 18 mars
25es Rencontres avec le Cinéma d'Amérique Latine
Cinéma Jean-Eustache
par l'association France Amérique Latine
05 56 85 27 35 / 09 50 32 24 28

Du 20 au 22 mars
Forum des jobs d'été
Centre culturel et associatif Jean-Eustache
Espace Jacques-Ellul (3e étage)
par la Ville de Pessac
05 56 46 30 12

Avril

Du 1er au 7 avril
Semaine du développement durable
Thème : "Production et consommation durable"
sur divers lieux
par la Ville de Pessac et ses partenaires - 05 57 02 20 50

Du 9 au 13 avril
4e festival de cinéma jeune public "Les Toiles Filantes"
Cinéma Jean-Eustache
par l'association du Cinéma Jean-Eustache - 05 56 46 00 96

Samedi 12 avril
Carnaval de Pessac
Parcours dans la ville - à partir de 14h30
par la Fédération des Syndicats de quartiers de Pessac
05 56 45 55 51

Les 19 et 20 avril
4e édition du Printemps du Bourgailh : fête du jardin et de la nature - Bourgailh (avenue de Beutre)
par la Ville de Pessac et l'Ecosite du Bourgailh
05 56 15 32 11

Du 22 au 27 avril
6e édition du festival de hip-hop Break in the city
sur divers lieux
par la Ville de Pessac - 05 57 02 21 53

Programmation non exhaustive - Agenda sous réserve de modifications
Retrouvez l'intégralité de la saison culturelle de l'Office Municipal Socioculturel sur ***www.mairie-pessac.fr*** *(rubrique Culture)*

l'agenda sportif 2008

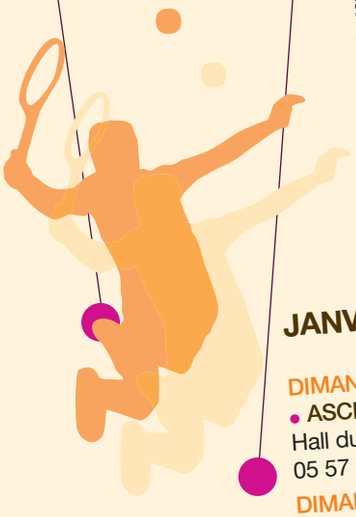

JANVIER 2008

DIMANCHE 6 JANVIER
• **ASCPA Aéromodélisme** • *Compétition*
Hall du Haut-Livrac (Avenue Saint-Exupéry) - de 9h à 18h
05 57 93 01 06

DIMANCHES 6 ET 20 JANVIER
• **USSAP Quilles** • *Compétition*
Hall Cosec de Saige (Rue des Résédas)
05 56 46 03 42

DIMANCHE 13 JANVIER
• **USSAP Baseball** • *Compétition*
Hall Cosec de Saige (Rue des Résédas) - de 9h à 18h
05 56 46 03 42

DIMANCHE 13 ET 20 JANVIER
• **ASCPA Rugby** • *Championnat "Série Territoriale"*
Stade André-Nègre (Cap-de-Bos) – 15h
06 18 35 51 21

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JANVIER
• **ASCPA Badminton** • *Compétition*
Hall Cosec de Saige (Rue des Résédas) - de 8h à 21h
05 56 46 03 42

FÉVRIER 2008

SAMEDI 9 FEVRIER, 1ER ET 15 MARS
• **SPUC Roller** • *Hockey - Compétition Nationale*
Salle Roger-Vincent 2 (Rue Fon de Madran)
06 03 67 71 38

VENDREDI 15 FEVRIER
• **SPUC Boxe anglaise** • *Boxe Amateurs mixtes - Compétition (réservée aux 13 - 35 ans)*
Salle Bellegrave (30, avenue du Colonel-Jacqui)
06 87 55 12 09

SAMEDI 23 FEVRIER
• **ASAB - Sport adapté** • *Foot à 7 - Championnat Régional senior*
Stade de Bellegrave (Avenue du Colonel-Jacqui) - de 9h à 14h
05 56 95 77 15 / 06 84 64 06 10

DU LUNDI 25 FEVRIER AU MARDI 4 MARS
• **Office Municipal du Sport** • *Tickets sports : Activités sportives gratuites (ouvertes aux 7 - 16 ans) - de 14h à 17h*
Divers lieux de Pessac - 05 56 45 15 65

SÉJOURS SKI ET SNOW

WEEK-ENDS POUR TOUS
12 et 13 janvier, 9 et 10 février
à Baqueira *(Espagne)*
8 et 9 mars à Peyragude
29 et 30 mars au Pas de la Case *(Andorre)*

STAGE ENFANTS
Dimanche 24 au vendredi 29 février
à Baqueira *(Espagne)*

STAGE ADULTES
Dimanche 16 au samedi 22 mars
à Avoriaz

Rens. : SPUC Ski et Montagne
06 14 77 03 30

MARS 2008

SAMEDI 29 MARS
• **SPUC Gymnastique** • *Stage de gymnastique volontaire*
Salle du Haut-Livrac (Avenue Saint-Exupéry) - de 14h à 17h
05 56 45 19 32

AVRIL 2008

DIMANCHE 6 AVRIL
• **Pessac Aventure Triathlon** • *Duathlon Avenir de Pessac (réservé aux 7 - 15 ans)*
Ecosite du Bourgailh (Avenue de Beutre) – 10h30
06 81 46 57 68

RENSEIGNEMENTS

• **Office Municipal du Sport**
Château Bellegrave (Avenue du Colonel-Jacqui)
Pessac - 05 56 45 15 65
contact@oms-pessac.com
www.oms-pessac.com

• **Service des sports de la Ville de Pessac**
05 57 02 21 43 ou 05 57 02 21 46
sport@mairie-pessac.fr

Pessac à l'heure des pharaons

L'association égyptologique de Gironde fêtera ses dix ans du 4 au 16 février prochains. L'occasion pour elle de célébrer une passion qui rassemble près de 300 adhérents, mais aussi, de se faire largement connaître du public.

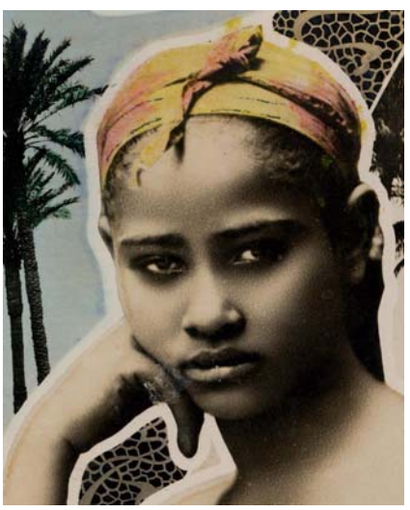

Exposition "Portraits d'hier et d'aujourd'hui" - hall de la Mairie

J. Philton et A. Barutel

Alain Barutel et Jacques Philton, respectivement président et vice-président de l'association égyptologique de Gironde, sont déterminés : du 4 au 16 février, ils entendent bien mettre "Pessac à l'heure des Pharaons", pour la plus grande gloire de Rê. Ils bénéficieront de nombreuses complicités, à commencer par celles de la Ville de Pessac, du cinéma Jean-Eustache, de la librairie Encre blanche, de l'université Bordeaux III, du CNRS... jusqu'à celle des commerçants du centre-ville !
Fondée fin 1997, l'association égyptologique souhaite ainsi frapper un grand coup pour son anniversaire. Elle n'a certes pas attendu dix ans pour développer de nombreuses activités autour de la passion égyptologiste, mais cette fête donnera lieu à un véritable déferlement culturel, en provenance directe de l'Egypte ancienne.

>> CONFÉRENCE DE JEAN-YVES EMPEREUR

Au programme, trois films-débats, dont l'incontournable Pharaon de Jerzy Kawalerowicz, des expositions d'affiches de films, de peintures et de photographies, des conférences sur l'œuvre du fameux aquarelliste David Roberts, par Jacques Zacharie, ou bien encore sur le thème de "la bande dessinée et l'art des pharaons", par l'égyptologue Robert Vergnieux, également fondateur de l'association. Et aussi, un hommage au dessinateur de bande dessinée, Lucien de Gieter, qui dédicacera son XXXe album de Papyrus à la médiathèque de Camponac.

Clôture le 16 février à la salle Bellegrave, avec le célèbre égyptologue Jean-Yves Empereur, qui évoquera non seulement les fouilles qu'il a menées avec son équipe sur le site du Phare d'Alexandrie, mais aussi ses derniers travaux. Une rencontre très attendue, suivie d'un spectacle de danses orientales.

>> SOUTIEN AUX FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Cette manifestation a été conçue pour le grand public. Alain Barutel et Jacques Philton en sont convaincus, "l'Egypte passionne énormément de personnes, il y a un côté mystérieux qui attire forcément". Et ils comptent bien mettre l'événement à profit pour faire de nouveaux émules.

Il faut dire que leur association a de quoi séduire. Destinée à tous les publics, y compris aux profanes en matière d'égyptologie, elle propose aujourd'hui un large éventail d'activités à ses adhérents : des cours de hiéroglyphes, des conférences qui font intervenir aussi bien des égyptologues de terrain que des écrivains ou des journalistes, des visites de musées, d'expositions, des cours d'histoire de l'art, des initiations à la civilisation égyptienne. Tout cela dans une ambiance conviviale, et avec le plus grand sérieux. "Nous veillons à ce que tout le monde puisse trouver son compte dans les activités, mais aussi à ce qu'on ne dise pas tout et n'importe quoi au nom de l'Egypte ancienne", assure ainsi Alain Barutel.

Par ailleurs, l'association égyptologique diffuse un bulletin, les Carnets du Nil, et participe au financement de chantiers archéologiques en Egypte.

Exposition "Pessac aux couleurs d'Alexandrie" vitrines du centre-ville

RENSEIGNEMENTS

Association égyptologique de Gironde

10 bis, avenue des Violettes - Pessac

05 56 45 69 43

Programme complet sur http://aeg.u-bordeaux3.fr

Les tout-petits s'installent à Cazalet

Les structures d'accueil pour la petite enfance vont s'enrichir prochainement d'une nouvelle crèche, installée rue Castaing en bordure du parc de Cazalet. Un lieu supplémentaire pour répondre aux attentes des jeunes parents pessacais.

Toutes les brochures vous le diront : il est fortement conseillé de réserver sa place en crèche dès les premiers mois de la grossesse. Et de ne pas oublier de confirmer à la naissance ! Il est sans doute bon de rappeler que Pessac se situe au-dessus de la moyenne nationale en matière de garde d'enfant. La conseillère municipale déléguée à la petite enfance précise que les places augmentent régulièrement. Et Marie Bernard, coordinatrice Petite enfance au CCAS, d'ajouter que " si elle ne répond pas strictement aux choix demandés, la Ville satisfait pratiquement toutes les demandes ".

Projet d'aménagement de la structure multi-accueil à Cazalet

>> AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'OFFRE

La construction d'une structure multi-accueil à Cazalet vient affiner la qualité de l'offre. Un projet ambitieux d'1,5 millions d'euros. En plus d'une crèche de 36 places, qui se substitue à celle de Macédo avec ses 16 places, elle proposera aussi un second RAM (Relais Assistantes Maternelles) en renfort de celui de la Maison Marcade. Les parents verront l'intérêt de ce lieu où l'on peut se procurer toutes les informations nécessaires à l'embauche d'une assistante maternelle.

Site d'implantation, rue Pierre-Castaing

Avec en plus deux crèches associatives de 20 places chacune, reconstruites pour début 2009 près de l'école de Magonty (Dent de lait) et de l'école du Pontet (Coquelicot), c'est finalement toute la partie ouest de la ville qui bénéficiera de ces équipements.

LES MODES DE GARDE À PESSAC

Municipales ou associatives, collectives ou familiales, une douzaine de structures offrent près de 1 200 places de garde d'enfants sur Pessac. La Ville emploie directement 130 personnes pour l'accueil et met en relation les parents avec de très nombreuses assistantes maternelles agréées.

Une plaquette récapitulative est disponible en mairie et téléchargeable sur www.mairie-pessac.fr.

>> UN PROJET DE VIE INNOVANT

" C'est une chance d'être situé dans un aussi bel endroit " reconnaît Marie Bernard. Ouvrant sur l'avenue Pierre-Castaing, l'ensemble architectural reprendra certaines dominantes du parc (bois, végétal). Il a été pensé conformément à la démarche Haute Qualité Environnementale, dont les critères rejoignent ceux de l'Agenda 21 en matière de développement durable. Ce cinquième multi-accueil pessacais innovera également sur le plan pédagogique. Accueillis non par groupe d'âge mais par groupe-famille, les 1 et 2 ans ne seront pas séparés comme

à l'habitude, mais réunis selon le modèle familial afin d'encourager l'éveil des plus jeunes et la responsabilisation des aînés. En attendant la livraison du bâtiment début 2009, un nouveau contrat enfance-jeunesse 2007-2010 vient d'être signé entre la Ville de Pessac et la CAF.

RENSEIGNEMENTS

CCAS Service petite enfance de la Ville de Pessac : 05 56 15 13 77

La concertation, un moteur pour l'aménagement de la ville

À Pessac, la concertation existe depuis plusieurs années et réunit une multitude d'acteurs. Gros plan sur cette méthode de gestion qui rythme l'ensemble des projets de la Ville, et ceux du centre-ville en particulier.

Concertation sur le terrain

>> CHANTIER PAR CHANTIER, ON EN DISCUTE

La concertation est un dispositif très ancré à Pessac. " Cette démarche permet d'informer et d'échanger. Les personnes concernées peuvent participer aux projets, se les approprier. C'est également pour nous un moyen de prendre du recul sur les dossiers " souligne Monsieur le Maire.

La concertation connaît un champ d'application très vaste. Choix des projets d'aménagements, organisation de la vie du centre durant les travaux, réflexion sur le stationnement... Les réunions de préparation de chantiers organisées avec les riverains, par exemple, visent notamment à collecter les avis de la population et à limiter les nuisances.

Après avoir mené une "concertation préalable", concernant le projet de la ZAC dans son ensemble, la Ville développe aujourd'hui une "concertation opérationnelle". Objectif : débattre tout au long des travaux d'aménagement des différents aspects de la réalisation (architecture, choix des matériaux pour les espaces publics...).

>> DES ÉCHANGES RÉGULIERS ENTRE PARTENAIRES

À Pessac, la concertation se traduit par un travail transversal et régulier entre techniciens, élus et habitants. " L'objectif de cette démarche est de réunir toutes les compétences : les spécialistes de l'aménagement urbain, du domaine public, du paysage et de l'environnement, du développement économique, sans oublier des représentants de la vie scolaire, sociale et culturelle " précise l'adjoint délégué à l'urbanisme.

Ce travail s'effectue sous forme de groupes de travail centre-ville (composé d'élus, d'associations, de comités de quartier...), de commissions extra-municipales d'urbanisme et d'aménagement ou encore de réunions publiques avec l'ensemble des usagers du centre.

>> LES COMMERÇANTS ET LA CONCERTATION

Des rencontres collectives, initiées par la Ville en partenariat avec l'association des commerçants du centre-ville, se tiennent régulièrement. " Nous souhaitons associer le maximum de commerçants pour qu'ils participent à la réflexion et formulent des propositions. Cette implication est nécessaire pour aboutir à un échange constructif " explique le Conseiller municipal délégué au développement économique et au commerce. Les commerçants sont concertés sur le stationnement, sur des questions d'aménagement (comme ceux de l'îlot 2, entre les rues Cohé et Pujol, et de l'îlot 3 entre la place de la Ve République et l'école A. Briand), mais également sur des opérations d'animations, notamment à l'occasion des fêtes de Noël...

TÉMOIGNAGE

Madame Boyer, habitante de la rue Lemoine

Dans quel cadre êtes-vous entrée en concertation avec la municipalité ?

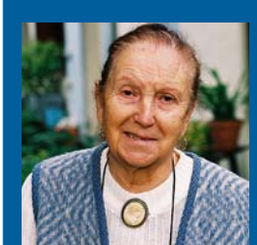

Mon terrain était mitoyen avec l'ancienne école maternelle et le tracé de la nouvelle rue Monnet empiétait sur une partie de mon jardin.

Ce morceau de terrain a été racheté par la Ville, tandis qu'une autre partie m'a été cédée. Cette opération a permis de réaliser un grand trottoir et d'élargir la route.

Comment s'est déroulée cette négociation à l'amiable ?

J'ai rencontré à plusieurs reprises des agents municipaux et d'Aquitanis. Ces échanges ont permis de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties. Ainsi mon jardin possède un accès voiture et une clôture. Et la nouvelle rue Monnet passe à l'emplacement prévu. Cette opération s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

La place de la Ve République aujourd'hui

Un nouveau visage pour la place de la Ve République

Le projet d'aménagement de la place et de ses alentours est à l'étude. Cette opération de grande ampleur, qui s'étend sur près de 18 000 m² et s'inscrit dans le cadre de l'axe convivial, est une étape majeure dans l'aménagement du centre-ville.

>> UN PROJET FORT POUR PESSAC

La place de la Ve République est un lieu emblématique du centre-ville. " Il s'agit de moderniser et de réadapter cette place principale, créée il y a 20 ans. L'objectif est de redonner une nouvelle allure à ce centre-ville qui a évolué et auquel nous sommes tous très attachés " explique Monsieur Le Maire. Cet aménagement implique de prendre en compte de nombreux paramètres : architecture, circulation, stationnement, signalétique, mobilier, aménagement paysager,... " Il est essentiel de créer des espaces publics de qualité et répondant à des critères de développement durable, notamment dans le choix des matériaux et de l'éclairage ", ajoute l'adjoint délégué à l'urbanisme.

Aménagement possible de la place de la Ve République

© infographie Lecarpentier - illustration non contractuelle

>> LES ENJEUX

Ce programme d'envergure fixe plusieurs orientations :

- renforcer la vocation culturelle, festive et commerciale du site,
- améliorer les pratiques piétonnes et vélo, pour un meilleur partage de la rue,
- créer une entrée de centre-ville conviviale,
- harmoniser l'espace public et mettre en valeur les équipements existants.

Il concerne quatre entités reliées par l'axe convivial : la place de la Ve République et l'Eglise, la zone située entre la place de la Ve République et l'école A. Briand, les avenues Pasteur et Jaurès, et l'avenue Chateaubriand.

>> UN CONCOURS D'AMÉNAGEMENT

Quatre candidats ont été retenus pour travailler sur un projet d'aménagement. Les équipes remettront leur copie début 2008. Une fois le lauréat désigné, la concertation pourra commencer avec les associations, les syndicats de quartiers et leur fédération, les commerçants et les habitants. Une exposition présentant le projet sera installée au local de l'Œil du Centre. L'aménagement retenu sera affiné puis l'étude préliminaire débutera.

>> CALENDRIER

Passages souterrains (sous la voie ferrée)

- Nouveau passage du pôle intermodal :
  - Mise en service de 2 ascenseurs pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux quais SNCF : début 2008
  - Parvis nord, travaux en 2 phases : travaux SNCF suivis de la couverture du puits de jour par la CUB : 1er semestre 2008
- Passage Dulout-Lamartine phase 2 : travaux d'élargissement du passage : de fin 2007 à mi-2008. Ouverture du passage mi-2008
- Réfection des quais SNCF : 2e trimestre 2008

Espaces publics

- Requalification de la rue Gambetta, partie nord : de fin 2008 à début 2009
- Requalification de l'avenue Pierre-Wiehn au niveau de la place Sardine : de fin 2007 à mi-2008

Logements

- Immeuble d'habitation avec un commerce, situé entre l'avenue Pasteur et les rues Trendel, Marcel et Pujol : de début 2007 à mi-2008
- 11 maisons de ville, situées rue Monnet : de début 2008 à mi-2009
- Construction d'un immeuble de 12 logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) à l'angle des rues Pujol et Poilus : de mi-2008 à fin 2009

Place la Ve République

- Choix du projet de réaménagement de la place : 1er semestre 2008
- Début de la concertation : mi-2008

Ilot 2 (entre l'avenue Cohé et la rue Pujol) **et Ilot 3** (entre la place de la Ve République et l'école A. Briand)

- Choix du projet pour la création de logements et commerces : 2e trimestre 2008

RENSEIGNEMENTS

- **L'Œil du centre : Tél. 05 56 50 86 29**
  12 avenue Pasteur, face à la place de la Ve République
- **Service aménagement urbain de la Ville de Pessac**
  Tél. 05 57 02 20 38 - amenagement@mairie-pessac.fr
- **Service domaine public de la Ville de Pessac :**
  Tél. 05 57 02 20 49 - domaine-public@mairie-pessac.fr

Permis de construire : simplification des démarches

Plus simple, plus clair et surtout plus rapide, le nouveau permis de construire, en vigueur depuis le 1er octobre dernier, facilite la tâche de tous les demandeurs. Mode d'emploi.

Cette réforme des Autorisations d'Occupation des Sols (AOS), élaborée en concertation avec l'association des maires de France, les professionnels et les associations des secteurs concernés, a pour objectif d'encourager la construction en France. La loi, amplement simplifiée, facilite les démarches de l'usager.

>> SERVICE URBANISME À DISPOSITION

Pour bien comprendre cette réforme, la meilleure solution est de contacter le service urbanisme de la mairie avant même de retirer un dossier de permis de construire. Des techniciens répondront à toutes vos questions. " Nous avons voulu nous donner les moyens pour cette mission en recrutant une personne supplémentaire dans le service " précise l'adjoint délégué à l'urbanisme. Bien se renseigner préalablement permet de déterminer s'il faut déposer une AOS, quel type d'AOS et de mieux constituer son dossier.

>> LES NOUVEAUTÉS

Désormais **trois nouvelles formes d'autorisations** existent : le permis de construire pour les constructions nouvelles (dont les maisons individuelles), le permis d'aménager (certains lotissements, terrains de camping, ...) et le permis de démolir, indispensable dans les zones sauvegardées que la Ville de Pessac a instituées sur l'ensemble de son territoire. De plus, **la déclaration préalable** remplace la déclaration de travaux pour les constructions inférieures à 20m², les piscines, les clôtures...

Lors du retrait du dossier, une **liste exhaustive des pièces à fournir** est désormais remise. Aucune pièce supplémentaire ne peut être exigée. Si une pièce est manquante, l'administration dispose d'un délai d'un mois maximum après le dépôt pour la demander. Le **délai d'instruction** est maintenant clarifié par la loi. Il est d'un mois pour les déclarations préalables, de deux mois pour les permis de construire de maison individuelle et les permis de démolir et de trois mois pour tous les autres permis. Lors du dépôt du dossier en mairie, un récépissé précise "ce délai de droit commun" (de traitement, ndlr) en fonction du projet. Dès lors, chacun connaît la date maximum de réponse à sa demande de permis. Attention, le temps de traitement peut être rallongé en cas de pièce manquante ou de consultation réglementaire de services extérieurs.

Dernière évolution de la loi, les demandeurs doivent dorénavant faire parvenir **une attestation déclarant l'achèvement des travaux et leur conformité**. La mairie dispose de trois mois pour vérifier cette attestation et la contester.

RENSEIGNEMENTS

- **Service urbanisme de la Ville de Pessac : 05 57 02 20 33**

Accueil sur place : lundi de 8h30 à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

- **"allo service public" : 39 39**
- Téléchargement des dossiers de demande et des notices explicatives sur **www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr**

05 57 02 20 20

>> DU NOUVEAU À L'ÉCOLE JULES-FERRY

En juillet dernier, un incendie endommageait quatre salles de classes de l'école élémentaire Jules-Ferry. Depuis la rentrée de septembre, les élèves de ces quatre classes suivent leur scolarité à l'école Montesquieu.

Le réaménagement des trois salles endommagées sera terminé cette fin d'année. Les élèves réintègreront leurs locaux après les vacances de Noël.

Une salle, très abîmée par le sinistre, doit subir des travaux conséquents. Cependant, dès la rentrée de janvier, les élèves concernés suivront à nouveau les cours dans l'enceinte de leur école, dans des préfabriqués provisoires.

Salle de classe de l'école Jules-Ferry

>> DURANT LES FÊTES, GAREZ-VOUS TRANQUILLE !

Jusqu'au 6 janvier, profitez de l'opération **"2 heures gratuites"** au parking souterrain de Pessac-centre.

Attention : Pour des raisons de travaux SNCF, l'accès à ce parking se fait uniquement par l'avenue Pierre-Wiehn (côté Bourrec).

>> INGRID BETANCOURT, CITOYENNE D'HONNEUR DE PESSAC

Cela fait maintenant plus de 5 ans que les FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie) ont enlevé Ingrid Betancourt et sa directrice de campagne Clara Rojas en Colombie. Epaulée par des comités de soutien répartis sur toute la France, la famille d'Ingrid Betancourt poursuit ses efforts de mobilisation et de sensibilisation de la population et des institutions politiques pour qu'un accord humanitaire soit trouvé avec les membres du FARC en vue d'une libération des otages. Pour s'associer à leur combat, la Ville de Pessac a adopté en Conseil Municipal du 27 septembre une motion spéciale nommant Ingrid Betancourt citoyenne d'honneur de Pessac.

A travers cette motion, la Ville de Pessac rejoint ainsi les 1 700 communes qui militent pour le retour à la liberté des 3 000 otages retenus aujourd'hui encore en Colombie.

>> L'OPÉRATION COMPOSTEURS CONTINUE !

Suite au succès de la première distribution réalisée en septembre dernier, la Ville de Pessac poursuit l'Opération Composteurs. Les personnes souhaitant obtenir gratuitement un composteur individuel doivent s'inscrire par téléphone (05 57 02 20 20) ou par mail (agenda21@mairie-pessac.fr). La prochaine distribution est prévue courant janvier 2008, dans la limite d'un composteur par foyer. Début janvier, tous les habitants inscrits seront informés des modalités de retrait du matériel. Les composteurs ne seront ni repris, ni échangés.

05 57 02 20 50 - agenda21@mairie-pessac.fr

>> LES PANIERS BIO DE TERRE D'ADÈLES

L'Association Terre d'Adèles développe une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) permettant aux Pessacais de s'approvisionner, directement auprès de producteurs locaux, en produits frais de saison. Les adhérents bénéficient régulièrement de paniers bio de légumes, fruits, volailles, vins, viandes...

Vente des paniers : le vendredi de 18h à 19h, Salle municipale du Monteil, 13 rue Henri-Frugès à Pessac.

Rens. : 06 42 11 75 91 ou 06 71 65 83 19
terredadeles@free.fr

PESSAC *Autrement*

Union UDF UMP
Pour nous joindre : alain.belloc33@laposte.net, téléphone / répondeur 05 56 45 35 59

À l'occasion de cette nouvelle année, nous présentons tous nos vœux aux Pessacais et souhaitons que 2008 leur apporte un souffle nouveau.

Un souffle de démocratie qui permettrait à chacun de s'exprimer. Chacun serait non seulement écouté mais aussi entendu, citoyen comme élu d'opposition, responsable d'association ou chef d'entreprise. Ainsi Pessac, échappant à la main mise d'un clan à l'autosatisfaction démesurée, serait rendu aux Pessacais.

Un souffle de vrai dynamisme qui relancerait l'emploi et les commerces de proximité. Ainsi une vie animée, chaleureuse et solidaire renaîtrait tant dans le centre-ville que dans les autres quartiers.

Un souffle de responsabilité qui apporterait une meilleure maîtrise des dépenses courantes, une meilleure efficacité de l'argent public dans des projets d'équipements utiles et attendus. Ainsi les Pessacais pourraient voir leurs besoins actuels et futurs satisfaits.

Plus de démocratie, plus de solidarité, plus de responsabilité, tels sont nos souhaits. Ensemble, redonnons vie à Pessac et envie aux Pessacais !

100% À GAUCHE

Ligue Communiste Révolutionnaire
Pour nous joindre : Isabelle Ufferte
Tél. 05 56 45 85 76
Résidence Château du Vallon A2 - Pessac

Nos vœux pour un autre avenir

Pour la nouvelle année, nous ne pouvons que souhaiter qu'enfin les choses s'inversent et que ceux qui subissent les conséquences de la logique destructrice de la course aux profits fassent entendre leur voix pour exiger que la vie des salariés, de la population, passe avant les intérêts d'une poignée de privilégiés.

C'est ce à quoi nous voulons agir avec le plus grand nombre, à travers toutes les résistances, pour un autre avenir.